



Compte-rendu de la réunion du Bureau national du 19 septembre 2020

Présents : Gaëlle Barré, Michèle Bloch, Claudine Lepage, Chantal Picharles, Gérard Martin, Philippe Moreau, Charles Romero.

Invités : Mehdi Ben Lahcen, Hélène Conway-Mouret, Jean-Yves Leconte.

Permanentes du siège : Florence Baillon, Isabelle Chardonnet, Laurence Deglane.

Le Secrétaire général ouvre la réunion.

1. Approbation du compte rendu du BN du 29 juin 2020

Compte rendu approuvé.

2. Point financier

Michèle Bloch : la subvention est arrivée le 11 août. Avant cela, la situation était inquiétante, avec la baisse drastique des arrivées de cotisations. Charges identiques. Résultat négatif de 71 000 euros. Mais grâce à la subvention, la trésorerie est remontée à 215 000 euros.

8 000 euros correspondent à la subvention STAFE pour le projet d'Istanbul qui n'a pas pu être mené à bien en raison de la crise de la Covid-19. S'il n'est pas mené, il faudra rembourser. Virgile n'a pas pu ouvrir de compte bancaire en France pour la section. Il s'agit d'une problématique générale sur laquelle les sénateurs devraient peut-être se pencher.

Compte tenu des charges constantes, on sera en négatif à la fin de l'exercice 2020, il faudra donc puiser dans les réserves. En raison des vacances, Michèle n'a pas fait de rappel pour les contributions à l'assurance des CC, mais elles devraient arriver. On attend encore 15 000 euros de contributions d'élus, mais pas d'inquiétude particulière à ce niveau non plus.

Il y a quand même eu un problème avec un virement de cotisations réglé par chèque, qui a été rejeté car l'émetteur était interdit bancaire.

Autre problème : en raison du mauvais acheminement du courrier, elle n'a pas reçu de relevés bancaires pendant 2 mois.

3. Préparation du Conseil d'administration

Gérard : l'envoi du rapport d'activités n'a pas suscité de réactions. Pour les adhésions, pas de différences énormes par rapport aux années précédentes, pour ce qui est des membres payants. Le différentiel est plus important au niveau du nombre total d'adhérents (payants + non payants), mais il reste dans des limites acceptables. Cette baisse du global est notamment liée aux non-payants de Madagascar, nombre extrêmement élevé comparativement au nombre d'adhérents payants pour la dernière période (3 pour 250 adhérents). Il a été signalé à Jean-Daniel Chaoui qu'une section ne peut exister si elle a moins de 5 adhérents.

Charles : les chiffres du grand tableau donnant le détail par sections et le récapitulatif global ne



Compte-rendu de la réunion du Bureau national du 19 septembre 2020

coïncident pas toujours.

Michèle explique comment sont enregistrés les paiements d'adhésion, d'une part par elle-même (d'après relevés de banque) et par Isabelle (dans File Maker). Elles font des récapitulatifs croisés chaque semaine.

Florence : une solution serait peut-être d'avoir une adresse mail dédiée pour les adhésions.

Charles : cela serait une source de confusion, il y a déjà des mails envoyés à l'adresse contact, d'autres à Isabelle, d'autres à Laurence, d'autres à Michèle. Il préconise un recoupement entre la trésorière et la permanente chargée de la saisie une fois par mois, par exemple le dernier lundi du mois.

Michèle précise qu'il a toujours été considéré que pour calculer le nombre d'adhérents, il faut se baser sur ce que les sections paient, et non pas sur ce que l'association perçoit réellement après déduction des commissions bancaires.

Claudine a été invitée à faire une présentation de l'enquête sur les PME devant l'AFE. Elle la fera, accompagnée de Gaëlle. Elle a écrit à Lemoyne, qui ne lui a répondu - négativement - que très tardivement.

Philippe signale qu'il a écrit aux dernières responsables connues de la section Bade-Palatinat, disparue des radars, alors qu'elle comptait encore 20 adhérents en 2019/2020.

Charles a écrit à Sébastien Lacroix de Singapour, qui se présente sur le site du Consulat comme Président de la section locale, alors qu'il n'y a pas de section, pour lui demander de se mettre en relation avec les milieux francophones et francophiles. Jusqu'à nouvel ordre, il n'y avait qu'un adhérent à Singapour : Matthias Assante. voir si on les met en contact avec Stéphanie Hericher de Malaisie.

4. Communication/magazine

Florence : avec Laurence et Michèle, il est prévu de revoir annonceurs. Pour les partenariats, voir des possibilités nouvelles avec la présentation préliminaire d'une liste. Réorganiser le site, en mettant davantage en avant nos « contenus » : nos sections, le magazine, nos articles. Pour pouvoir démarcher nouveaux annonceurs et partenaires, il faudrait un support : une pochette, des magazines imprimés, etc. Il n'y a plus de sacs, en ressortir et avec un badge avec la mention "40 ans". Laurence tout à fait compétente pour le graphisme.

Gérard : bonnes idées, mais comment peut-on faire imprimer le magazine ? Est-ce qu'un imprimeur acceptera pour des petites quantités ?

Michèle : on est en position de force avec les imprimeurs pour négocier, car ils sont en grande difficulté.

Hélène : des masques avec le logo de FdM ? (*Gérard, Claudine* : non, pas une bonne idée). A-t-on des dons de la Banque transatlantique ? oui grâce à Claudine (7000 euros). Il faudrait peut-être contacter les sponsors de l'UFE.



Compte-rendu de la réunion du Bureau national du 19 septembre 2020

Florence : a déjà listé les sponsors de l'UFE. Pour le prochain magazine : entretien avec Esther Duflot, prix Nobel d'économie.

Michèle : sur la pochette de présentation, on pourrait mentionner nos sponsors actuels, les amener peut-être à subventionner nos produits d'appel ?

5. Questions diverses

Michèle : point enseignement (cf. sa note). La CNB de début septembre va se tenir par visio-conférence, il est vraisemblable qu'elle se résume à un enregistrement des décisions prises par l'AEFE. Situation catastrophique au Liban. Les assurances vont indemniser les établissements, mais selon les critères libanais, et en livres libanaises, qui ne valent plus rien. Solidarité Laïque a lancé une opération intitulée "Liban, cartables solidaires" que nous sommes invités à relayer (c'est fait).

Mehdi : concernant l'enseignement, outre les pièces à fournir pour une aide exceptionnelle, tous les consulats n'ont pas fonctionné de la même manière. Cas de familles qui sont parvenues à payer le 3ème trimestre, et auxquelles le consulat indique qu'elles n'ont pas droit à l'aide exceptionnelle, alors que, de façon prouvable, leurs revenus ont considérablement baissé du fait de la crise. Serge Compan a été adhérent plusieurs années à Singapour, a réadhéré en Malaisie.

Gérard : A Tokyo, Gérard a été invité à assister par zoom à la prochaine Assemblée générale. On va vers une saisine de la commission des conflits avec le problème de Thomas Silverston.

Au Cambodge, Yvon Chalm a dénoncé la création de la section de Siam Rep, que Florian a fait déclarer au Ministère de l'intérieur via la Préfecture de Paris en tant qu'association. Or, il n'y a qu'une seule association (FdM) et des sections. Chalm ne dénonce pas la création de la section de Siam Rep, mais qu'elle soit enregistrée en tant qu'association. Gérard a écrit à l'ambassade pour signaler qu'il s'agit d'une section, pas d'une association.

➤ **Dates du prochain BN** : 17 octobre.